

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

CBT GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 17/12/2020

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Informations

L'ENSEMBLE DU CABINET GERLOGE VOUS SOUHAITE DE
TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	17/12/2020	01/01/2021 - 31/03/2021	S.9206.00003	01/01/2021	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				2.880,25
Total appel Copropriétaire				2.880,25

Relevé de compte depuis le 01/10/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/10/2020	Appel 4 01/10/2020-31/12/2020	2.880,25	
22/10/2020	Virt GERLOGE 32		2.880,25
01/01/2021	Appel 1 01/01/2021-31/03/2021	2.880,25	
	Total du relevé	5.760,50	2.880,25
	Solde en notre faveur en Euros.	2.880,25	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/01/2021 au 31/03/2021
Echéance : 01/01/2021
Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS